



Mercredi 21 février 2018

Communiqué de presse **Réunion interministérielle sur la pollution à la chlordécone aux Antilles**

Agnès Buzyn, ministre de la Santé, Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation et Annick Girardin, ministre des outre-mer, soucieux de répondre aux questionnements légitimes des populations des Antilles au sujet des conséquences sanitaires de l'usage de la chlordécone (insecticide, utilisé pendant plus de vingt ans dans les bananeraies de Martinique et de Guadeloupe), ont organisé, pour la première fois une réunion de travail avec les parlementaires de ces territoires au ministère des outre-mer.

Cette réunion a été l'occasion d'engager un échange sur la mise en œuvre de mesures adaptées avec l'objectif de protéger les habitants de Guadeloupe et de Martinique face aux conséquences sur leur santé du chlordécone.

Les ministres ont d'abord rappelé que les contrôles mis en œuvre sur les produits agricoles et alimentaires depuis 2005 n'ont pas été affectés par les modifications réglementaires européennes intervenues en 2013 sur les limites maximales de résidus (LMR), car l'Etat n'a pas changé son dispositif de contrôle (basé sur les LMR fixées en 2005). Les ministres vont saisir la commission européenne afin de confirmer la stratégie française en matière de contrôle.

Les ministres sont revenus sur le plan chlordécone III mis en place depuis 2014 et qui se prolonge jusqu'en 2020. Ce plan prévoit notamment des actions de recherche, des actions de prévention auprès de la population, et l'accompagnement des professionnels impactés ou encore la publication de cartographies des zones à risques.

Les ministres ont tenu à rappeler la nécessité d'associer les élus et les associations au pilotage du plan et de mieux communiquer sur les actions entreprises par l'Etat. A cet effet, les ministres ont pris l'engagement de réunir les parlementaires et les présidents des exécutifs locaux dès le mois prochain pour continuer à travailler, répondre aux questions soulevées et améliorer le plan chlordécone.

Les ministres ont tenu à souligner l'importance de la relance des comités de pilotage locaux et ont annoncé une conférence ouverte à tous au cours de l'année 2018 sur les territoires pour informer la population des actions du plan chlordécone III.

Contacts presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr - 01 40 56 60 65

Ministère des Outre-mer cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr - 01 53 69 26 74

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation mompresse@outre-mer.gouv.fr - 01 49 55 59 74